

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CREFOPS SUD OUEST  
Anne-Sophie DACOSTA  
05.57.77.24.18  
anne-sophie.dacosta@crefops.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Pré-requis MAC SST - Titulaire du certificat SST Pré-requis MAC APS - Etre titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire si la date de validité est dépassée - Évaluation pédagogique et personnalisée (10 questions réponses courtes) - Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...) - Pour les ressortissants étrangers, avoir 5 ans de présence sur le territoire français Pré-requis RAN 1 - Etre titulaire du SSIAP 1, d'une équivalence réglementaire, de l'ERP 1 ou de l'IGH 1, - Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité. - Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical (fourni par CREFOPS), selon modèle déterminé, datant de moins de 3 mois. - Le certificat doit être conforme à l'annexe 7 de l'arrêté du 2 mai 2005. - Copie du dernier recyclage ou RAN dépassant la date de fin de validité.

## Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

La formation MAC SST a pour objectif de réactualiser les compétences de gestes de premiers secours et de la prévention des risques en entreprise. L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée d'agent de prévention et de sécurité (APS). La formation RAN SSIAP 1 a pour objectif de remettre à niveau les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en vue d'exercer la fonction d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

## Contenu et modalités d'organisation

Programme Retour d'expériences des participants DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 1 Situer le cadre juridique de son intervention Protéger : (L'alerte aux populations et alertes particulières, analyse de l'accident et protection) Examiner La victime saigne t-elle abondamment ? La victime s'étouffe t-elle ? La victime répond-elle ? La victime respire t-elle ? Fai re al erter ou al erter : Qui al erter ? Comment ? Quel message ? Secourir La victime saigne abondamment La victime s'étouffe La victime se plaint de malaise La victime se plaint de brûlures La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment La victime ne répond pas mais elle respire La victime ne répond pas, et ne respire pas DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 2 Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise Mettre ses compétences afin de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention Informer Les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) Programme Pour le renouvellement de la carte professionnelle CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ (4h00) COMPÉTENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7h00) COMPÉTENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00) MODULE « PATRIOTIQUE » (3h00) Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; L'Etat de droit et le respect de l'ordre public. Programme Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité Fondamentaux de sécurité : Evacuation des occupants, accessibilité et mise en service des moyens de secours Implantation - dessertes et voiries - isolement Matériaux de construction

...  
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) -  
diplôme d'agent de service - *Sans niveau spécifique*  
Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE  
FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

## Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00580664	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST		MON COMPTE FORMATION	FPC